

OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DE L'UNIVERSITÀ DI CORSICA

FOCUS Flash

Diplômés de Licence Professionnelle à l'Université de Corse...
et après ?

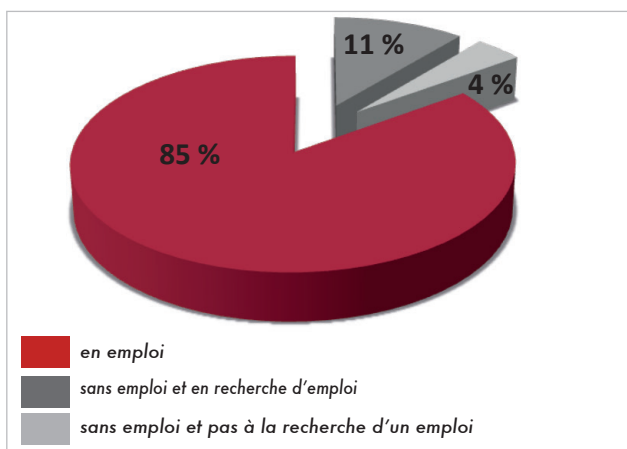
Entre insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse issue de l'enquête Licence professionnelle 2013

**MALGRÉ UNE TENDANCE VERS LA
POURSUITE D'ÉTUDES, LA MAJORITÉ
DES DIPLÔMÉS DE LICENCE
PROFESSIONNELLE ENTRE DANS LA
VIE ACTIVE**

Les Licences Professionnelles (LP) ont pour objectif principal l'entrée sur le marché du travail. C'est pourquoi, 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle, l'insertion est satisfaisante puisque 85% des diplômés de LP 2013 occupent un emploi (voir graphique ci-contre). A l'inverse, 15% des diplômés sont actuellement sans emploi. Parmi eux 73% ont déjà travaillé depuis l'obtention de leur diplôme de LP. Notons que, les poursuites d'études représentent, quant à elles, une part importante des diplômés puisque 45% d'entre eux ont poursuivi leurs études après leur LP. Ces poursuites d'études s'inscrivent pour 46% dans le cadre d'un contrat de travail (alternance/apprentissage).

Parmi les diplômés en poursuite d'études, 76% ont intégré un Master et 24% ont poursuivi vers une autre formation en vue d'un changement de parcours professionnel.



Situation professionnelle des diplômés 2013 de Licence Professionnelle
30 mois après le diplôme (en %)

Selon les formations, le taux de poursuite d'études présente des disparités. L'importance du taux de poursuite d'études de certaines formations, telles que les Licences Professionnelles « entrepreneuriat » et « commerce », s'explique par les possibilités de poursuites offertes au sein de l'Université de Corse.

En effet, 87% des diplômés en poursuite d'études ont poursuivi à l'Université de Corse. Parmi eux, 86% ont intégré un Master afin de s'inscrire dans une logique de filière. A l'inverse, le faible taux de poursuites d'études de certaines formations, telles que, les Licences Professionnelles « banque »

et « sécurité des biens et des personnes » se justifie par le statut des apprenants, qui sont, soit inscrits en formation continue, soit en alternance, ou plus précisément dans le cadre d'un contrat de travail.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES DIPLÔMÉS DE LICENCE PROFESSIONNELLE 2013

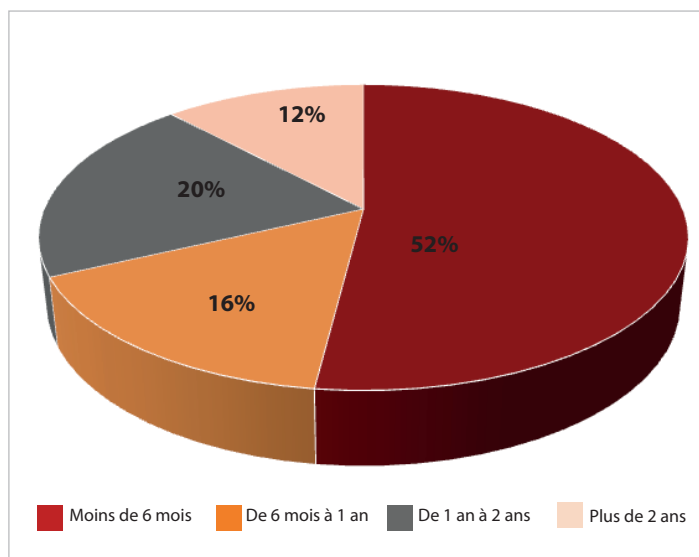
La stabilité est la principale caractéristique des emplois de Licence Professionnelle 2013 (LP). 78% des emplois occupés correspondent à des contrats à durée indéterminée, des emplois de fonctionnaires ou de professions libérales. Cette tendance est également valable pour 78% des diplômés de LP 2012 interrogés 30 mois après l'obtention du diplôme.

Les répondants en emploi sont embauchés pour 78% dans le secteur privé (76% sont salariés dans une entreprise privée, 2% sont chefs d'entreprise, professions libérales ou indépendants).

La part des diplômés travaillant dans le secteur public s'élève à 18% (12% travaillent dans la fonction publique et 6% dans un organisme public). Le secteur associatif représente quant à lui que 4% des emplois.

Notons que, dans le secteur privé, la part d'emploi stable est de 83% alors qu'elle est de 60% dans le secteur public et de 67% dans le secteur associatif. La stabilité de l'emploi se combine à un niveau de qualification visé, avec 47% d'emplois de catégorie B (niveau technicien), 11% de cadres de catégorie A (niveau ingénieur) et 42% d'emplois faiblement qualifiés (niveau employé).

Pour 52% des diplômés en emploi, le délai d'accès à l'emploi actuel est de moins de 6 mois. Parmi eux 71% occupent toujours leur premier emploi au premier décembre 2015.



Délai d'accès à l'emploi actuel des diplômés de Licence Professionnelle 2013 de l'Université de Corse à 30 mois après le diplôme (en%)

Le réseau professionnel ou personnel reste un vecteur d'embauche important (52% des diplômés en emploi). Ce résultat est dû en partie au fait que 28% des diplômés sont embauchés dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage ou leur alternance. Les candidatures spontanées représentent 20% et la réponse à une offre d'emploi 14%. La création ou reprise, les cabinets de recrutement et les concours de la fonction publique sont également des moyens d'accès à l'emploi (14% toutes catégories confondues). L'enquête montre que 58% des emplois sont localisés en Corse avec un salaire mensuel net supérieur à 1500 € pour 44 % d'entre eux. 41% des emplois sont localisés en France métropolitaine qui s'explique pour 59% des actifs par un besoin de retourner dans leur région d'origine. C'est notamment le cas pour des étudiants continentaux venus se spécialiser en Licence Professionnelle à l'Université de Corse. Parmi les domaines concernés le Droit et les Sciences. Le

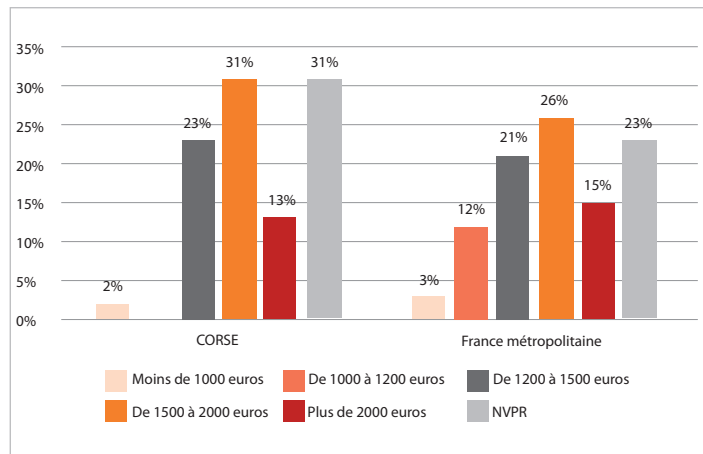
BREF SUR L'ENQUÊTE

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) de l'Université de Corse réalise chaque année une enquête sur le devenir des diplômés de Licence Professionnelle (LP). Concernant les caractéristiques de l'enquête 2015, elle porte sur les étudiants de nationalité française, ayant obtenu un diplôme de Licence Professionnelle en 2013 dispensé à l'université de Corse, et n'ayant pas poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur l'année suivant le diplôme. Les étudiants de chaque formation sont interrogés 30 mois après diplomation.

15 Licences Professionnelles de l'Université de Corse concernées par l'enquête :

Ces formations couvrent l'ensemble des domaines de formation proposés à l'Université de Corse : Droit, Sciences Économiques et Gestion, Sciences et Techniques, Sport, Langues, Arts, Lettres ou encore Sciences Humaines et Sociales. 227 diplômés ont été contactés, avec un taux de réponse de 78%, soit 177 répondants, qui garantit une bonne représentativité. Parmi les répondants, 79 diplômés ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention du diplôme contre 98 diplômés n'ayant pas poursuivi et pour lesquels nous avons analysé leur situation professionnelle.

salaires mensuels nets pour 41% des diplômés travaillant en France métropolitaine est supérieur à 1500 €. Seulement 18% des diplômés expliquent travailler hors de Corse par manque de débouchés professionnels, 20% en raison d'une opportunité professionnelle, et pour 3% d'entre eux cela s'explique par une mutation. Un seul diplômé travaille à l'étranger et perçoit un salaire net de plus de 2000 €.



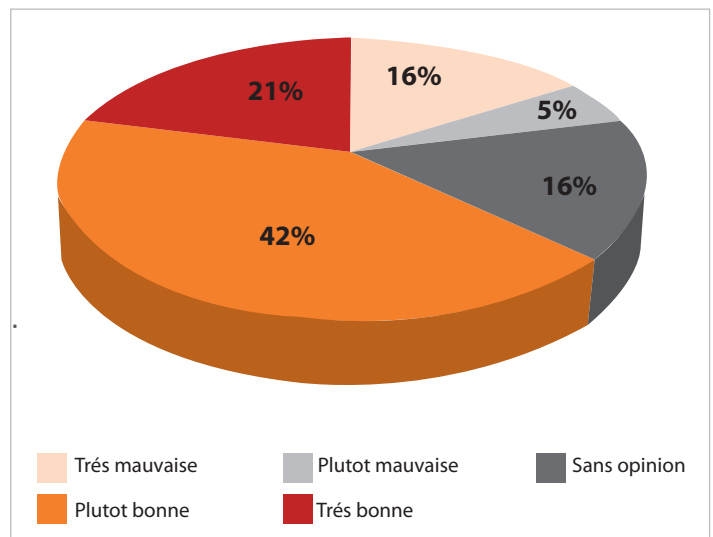
Comparaison du taux de salaire net mensuel en % des diplômés de Licence Professionnelle 2013 travaillant en Corse et en France métropolitaine (primes comprises)

Le temps partiel ne représente que 7% des diplômés de Licence Professionnelle en emploi. Les diplômés travaillant à temps plein déclarent percevoir un salaire net mensuel supérieur à 1500€ pour 47% d'entre eux. Le salaire net mensuel pour 49% des diplômés en emploi dans le secteur privé est supérieur à 1500€ contre 27% dans le secteur public. Notons cependant que dans le secteur public 47% n'ont pas souhaité communiquer leur salaire. Parmi les emplois de niveau technicien ou personnels de catégorie B, 51% perçoivent un salaire supérieur à 1500€ ce qui correspond à leur niveau d'emploi.

LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS FAVORISE L'ACCÈS À L'EMPLOI : LE RÔLE DU STAGE ET DE L'ALTERNANCE

La Licence Professionnelle, comme formation professionnalisante, a vocation à être une passerelle vers l'emploi. Notons que 54% des diplômés en emploi ont obtenu leur LP dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Combinant savoirs fondamentaux, compétences techniques et méthodologiques, pratique obligatoire des stages et mixité des publics (étudiants et étudiants alternants), elle permet aux diplômés de faire le lien entre formation-emploi et entre compétence-métier. C'est dans ce cadre, que 63% des diplômés 2013 déclarent que l'adéquation

entre leur emploi et la formation acquise en Licence Professionnelle est plutôt bonne voire très bonne.



Adéquation formation-emploi des diplômés de LP 2013 (en %)

Cette tendance se retrouve par le développement de la politique d'insertion professionnelle des diplômés à travers l'importance accordée au stage et à l'apprentissage et plus particulièrement à l'encadrement pédagogique et professionnel. Selon les diplômés cet encadrement leur a permis, (i) l'acquisition de nouvelles compétences parfois transversales et/ou techniques selon les situations, (ii) de développer leur capacité d'adaptation et leur autonomie, (iii) de savoir gérer le respect des délais.

L'enquête montre que 28% des diplômés en emploi ont été embauchés dans leur entreprise d'accueil. Parmi eux, 91% occupent un emploi en adéquation avec leur LP. La principale caractéristique de ces emplois est la stabilité. En effet, 96% des diplômés insérés dans leur entreprise d'accueil occupent un emploi stable correspondant à des contrats à durée indéterminée et perçoivent un salaire supérieur à 1500 € net par mois. Aussi, 70% ont un emploi de niveau technicien ou supérieur (57% de catégorie B et 13% de catégorie A) correspondant à leur niveau de formation. La part de ces diplômés travaillant dans le secteur privé est de 91% contre 9% dans le secteur public. Les secteurs d'activité concernés par ces embauches sont en premier lieu les activités financières et d'assurance (22%) et les activités spécialisées, scientifiques et techniques (22%), viennent ensuite les secteurs du commerce, transports et hébergement (17%) et la construction (13%). L'agriculture et l'administration publique représentent respectivement 9% des emplois. Le secteur des technologies de l'information et de la communication ne représente que 4% au même titre que les activités de services administratifs.

BREF EN CHIFFRES

85% des diplômés de Licence Professionnelle ont un emploi

58% des diplômés se sont insérés en Corse

78% des emplois sont stables

47% des diplômés occupent un emploi de catégorie B

42% des diplômés occupent un emploi en adéquation avec le diplôme obtenu

Le délai d'accès à l'emploi actuel est inférieur à 6 mois pour 52% des actifs

ZOOM SUR LA POURSUITE D'ÉTUDES

45% des diplômés de Licence Professionnelle ont poursuivi des études

87% ont poursuivi à l'Université de Corse et 13% hors Université de Corse

76% ont poursuivi vers un master

24% ont poursuivi vers une autre formation en vue d'un changement de parcours professionnel

47% des poursuites d'études se font dans le cadre d'un contrat de travail

Directeur de la Publication

Paul-Marie ROMANI, *Président de l'Université de Corse*

Coordinateur de la Publication

Sylvie GRAZIANI-INVERNON, *Direction OFIP/POIP Université de Corse*

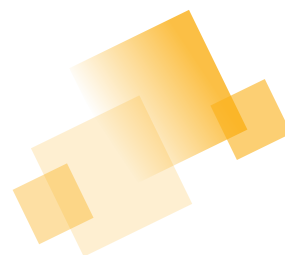
Auteurs de l'article

Sylvie GRAZIANI-INVERNON,

Docteur en Sciences Economiques et Ingénieur de Recherche à l'Université de Corse

Stéphanie VALERY-RIZZA,

Ingénieur d'Études à l'Université de Corse



Università di Corsica Pasquale Paoli

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

Bâtiment Desanti – Av. du 9 septembre - Campus Grimaldi - BP 52 - 20250 Corte

Tél. : +33 (0) 4 95 45 02 46

Courriel : ofip@universita.corsica

www.universita.corsica